

Bulletin résidents-familles

Dans ce numéro :

Mot de la directrice générale	1
Campagne de photos AEPC	1
Message à tous les visiteurs	1
Messages pour la période des fêtes	2
La vaccination se poursuit	2
Commissaire local aux plaintes	2



Mot de la directrice générale



Vive le Vent, Vive le Temps des Fêtes !

Le merveilleux temps de l'année où fêtes et réjouissances sont à l'honneur est enfin arrivé! Pendant que Dame Nature a recouvert notre paysage de son grand manteau blanc, c'est la Magie de Noël qui s'installe petit à petit. Les lumières des sapins scintillent et les cantiques se font entendre, nous rappelant que de beaux moments en famille, entre proches et amis sont à venir pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands ! Je profite de cette tribune pour vous souhaiter à toutes et à tous un temps des Fêtes rempli de belles et bonnes choses, je vous invite à semer le bonheur et la joie autour de vous et surtout, n'hésitez pas à visiter un ami, un proche, une connaissance que vous savez peut-être seule en ce précieux temps de l'année. Meilleurs voeux !

*La directrice générale
Manon Dufresne*

Campagne de photos sur les médias sociaux

Depuis 2015, l'Association des établissements privés conventionnés (AEPC) a entrepris de sensibiliser le grand public à l'importance des visites à nos proches durant la période des fêtes par une campagne sur les réseaux

sociaux, principalement sur Facebook. Cette campagne sociétale donne d'excellents résultats année après année; les photos reçues ont été publiées et la réponse du public a été très positive. Les gens aiment voir des familles heureuses. L'objectif premier de la campagne cette année portant le titre #7000viesàcélébrer est de vous inviter à venir célébrer avec nos résidents qui passeront les fêtes dans nos établissements. Lors des banquets de Noël, nous vous inviterons à prendre une photo avec votre proche pour démontrer que votre visite peut faire une différence (un feuillet à la réception permettra aux résidents et leurs visiteurs de signer un consentement). Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un temps des fêtes rempli de paix et de bonheur.

*Jean-François Gauthier
Conseiller milieu de vie*

Nous vous rappelons les dates des Banquets de Noël :

CHSLD St-Georges

- 11 décembre 2018 : RC - 1^{er} - MM
Ginette Paradis Poste 2381
- 12 décembre 2018: 2e - 5e
Carla Lopes Poste 2605
- 13 décembre 2018: 3e - 4e
Jessica Mayta Poste 2144
- 14 décembre 2018: 6e - 7e - 8e
Karine Caron Poste 2616

Centre Le Royer

- 11 décembre 2018 :
Quartier des Bâtitseurs 2e
- 12 décembre 2018 :
Quartier des Artisans 1er
- 13 décembre 2018
Quartier des Pionniers 3e
Martin Bisson et Félicia Viens
Poste 3112

Message à tous les visiteurs

À l'arrivée du temps des Fêtes, nous désirons profiter de l'occasion pour remercier, au nom des résidents, tous les visiteurs, amis et membres de familles qui assurent une présence auprès de leur proche en les visitant régulièrement. Sachez que vos visites font un grand bien aux résidents, peu importe leur condition. Nous désirons par le fait même vous rappeler l'importance de signer le registre des présences qui est situé à la réception, à votre arrivée et avant votre départ. Ce simple geste de votre part nous permet d'assurer une vigilance au niveau de l'accès à l'établissement, et ce avec l'unique objectif d'assurer la sécurité des résidents. Nous vous remercions de votre collaboration et espérons vous voir nombreux durant la période des Fêtes.



Au Centre Le Royer

- Vendredi 7 décembre 2018, 9h30 à 15h30
- Samedi 8 décembre 2018, 9h30 à 14h30
- Kiosques 11, 12, 13 décembre 2018, 11h00 à 14h00

Nous amassons vos dons ! Apportez vos articles ou vos œuvres avant le 6 décembre 2018

Bulletin résidents-familles

Pour les fêtes je décore ma porte



Noël approche à grands pas. Afin d'embellir les unités de vie et de se mettre dans l'ambiance des Fêtes, nous invitons les résidents, en collaboration avec leur famille et leurs proches, ainsi que les employés à décorer leur porte de chambre et de bureau; allez-y selon vos goûts. Nous recommandons que la décoration soit d'une grandeur maximale de 12 pouces par 12 pouces. Nous vous rappelons qu'il n'est pas permis de percer les portes, c'est pourquoi nous vous demandons de fixer votre décoration soit avec un support de couronne pouvant s'accrocher sur une porte de 2 pouces d'épaisseur, un crochet ventouse ou adhésif ou de la gommette. Un milieu de vie décoré est toujours plus agréable d'y vivre et d'y travailler. Nous souhaitons que vous soyez nombreux à y participer et nous vous prions de retirer vos décorations au plus tard le 15 janvier.

Joyeuses Fêtes !

Jean-François Gauthier
Conseiller milieu de vie

Pour la sécurité de tous



L'arrivée du temps froid et de la neige est à nos portes, il est donc important pour les visiteurs d'utiliser les vestiaires situés aux rez-de-jardin pour

le CHSLD St-Georges et au rez-de-chaussée pour le Centre Le Royer. La personne à la réception de chaque installation peut vous guider. De plus avec la neige qui est présente, nous invitons les visiteurs à porter des couvre-chaussures et à nettoyer leurs bottes avant d'entrer dans les établissements. Ces mesures permettent de réduire les risques de chutes chez les résidents, les visiteurs et le personnel.

Merci à tous !

Nathalie Morin
Directrice des soins infirmiers

Un cadeau pour les fêtes ?



Durant la période des Fêtes, vous pourriez être tentés d'offrir aux intervenants un petit cadeau ou un pourboire pour les remercier des services rendus. Sachez que chaque membre du personnel dispense aide et soins avec le même souci de compréhension à chacun des résidents. C'est pourquoi les membres du personnel ne sont pas autorisés à accepter des cadeaux ou des pourboires. Si vous voulez démontrer votre satisfaction, vous pouvez toujours écrire une carte ou une note de remerciement. Votre bonne humeur est aussi un grand signe de reconnaissance pour le personnel. Si vous désirez absolument offrir un cadeau, il doit être adressé à l'ensemble des employés d'une équipe de travail. Nous vous remercions de votre collaboration.

La direction

La vaccination se poursuit



Malgré que les cliniques de vaccination se soient déroulées durant la semaine du 11 et la semaine du 19 novembre dernier, la vaccination pour les employés ainsi que pour les familles se poursuivra jusqu'à la fin du mois de décembre. D'ailleurs, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont déjà pris 15 minutes de leur temps pour venir se faire vacciner aux cliniques pour protéger leurs proches, leurs collègues de travail, les résidents ainsi qu'eux-mêmes. Pour prendre un rendez-vous pour vous faire vacciner, contactez Jonathan Robillard au poste 2647 au CHSLD St-Georges ou au poste 3647 au Centre Le Royer.

Jonathan Robillard
Conseiller clinique en prévention des infections et gestion des risques



Pour rejoindre le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services, M. Denis Chaput :

CHSLD St-Georges:

514 849-1357, poste 2555

Centre Le Royer:

514 493-9397, poste 3120